

**Province de Québec
Municipalité du Canton Ham-Nord**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi, 6 février 2012, à la salle du Conseil, située au 474, rue Principale à Ham-Nord, à 20 heures

Sont présents : le maire, François Marcotte

et les conseillers :

Rémi Beauchesne Benoît Couture

Dominic Lapointe Steve Leblanc

Rudy Nolette

Est absent : le conseiller Gilles Gauvreau

Les membres présents forment le quorum.

2012-02-17 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Rudy Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, madame Aline Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière, faisant fonction de secrétaire :

1. Mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 9 janvier 2012
4. Adoption du Règlement 459 relatif aux obligations et pouvoirs additionnels du DG
5. Réorganisation des postes du personnel
6. Engagement d'un nouvel employé (permis, loisirs et voirie)
7. Emploi d'été – Demande de subvention
8. Soumission arpentage de 24 terrains rue Nolette
9. Arpentage de la prise d'eau – route 216 ouest
10. Entente 2012-2022 – Régie incendie intermunicipale des 3 Monts
11. Renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge
12. Mandat pour modifier les règlements de zonage (7 Chutes)
13. Don du photocopieur Minolta
14. Entente avec Marousson
15. Divers
16. Correspondance
17. Période de questions
18. Clôture de la séance

2012-02-18 Approbation du procès-verbal du 9 janvier 2012

Il est proposé par Rémi Beauchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que le procès-verbal du 9 janvier 2012 soit accepté, tel que rédigé.

2012-02-19 Comptes à payer au 6 février 2012

Il est proposé par Dominic Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que le paiement des comptes ci-dessous soit autorisé. La liste des comptes présentés, qui totalise 84 635.96 \$ dont 26 831.09 \$ en déboursés pendant le mois, est classée en dossier.

Comptes à payer au 6 février 2012	
ADMQ	298.94 \$
Alpha Vico	68.99 \$
Aménagement	797.48 \$
Aréna Connie Dion	2 384.25 \$
Bell Mobilité	70.11 \$
Biolab	349.29 \$
Bureau En Gros	258.47 \$
Champoux Machinerie	528.85 \$
Charest International	397.92 \$
Communication 1er choix	170.68 \$
Copibec	28.74 \$
Corporate express	462.91 \$
Desperado legend	419.66 \$
Équipement Sigma	9 888.53 \$
Excavation Marquis Tardif	4 006.80 \$
FC équipement de ferme	1 086.51 \$
FQM	9.78 \$
Garage Taschereau	2 458.42 \$
Gesterra	1 715.05 \$
Hydro Québec	3 991.47 \$
ICO Technologie	229.95 \$
Jules Lehoux Transport	1 766.02 \$
Mégaburo	5 976.40 \$
Pelletier Picard	762.36 \$
Poste Canada	297.66 \$
PG Solution	142.41 \$
Sel Warwick	1 655.97 \$
Services mécaniques RSC	6 798.21 \$
Mutuelle de Prévention	287.44 \$
Coop des Bois-Francis	8 301.58 \$
Coop de Ham-Nord	755.88 \$
Solution Zen media	189.71 \$
Sonic Propane	1 248.23 \$
Total :	57 804.67 \$
Comptes payés en date du 6 février 2012	
Salaire et déplacements des élus	2 835.01 \$
Salaire et déplacement du personnel	12 130.67 \$
Gesterra	536.87 \$
Sogetel	209.91 \$
Poste Canada	542.68 \$
Hydro Québec	1 944.97 \$
SSQ	643.02 \$
Revenu Québec	5 625.23 \$
Receveur général du Canada	2 362.73 \$
Total :	26 831.09 \$
Grand total pour janvier 2012 :	84 635.76 \$

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Aline Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière

2012-02-20 Adoption du Règlement 459 accordant des obligations et pouvoirs additionnels au DG

Il est proposé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, d'adopter le Règlement 459 accordant des obligations et pouvoirs additionnels au Directeur général / Directrice générale.

2012-02-21 Réorganisation des postes du personnel

Attendu l'augmentation appréciable des tâches de l'inspecteur municipal (voirie, eau potable, eaux usées, permis, cours d'eau, environnement)

Il est proposé par Rémi Beaugrand et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, d'effectuer une réorganisation du personnel, d'annuler le poste d'inspecteur municipal et de créer les 2 nouveaux postes suivants :

- Contremaître en voirie, opérateur d'eau potable et d'eaux usées : Bobby Dubois;
- Inspecteur en bâtiments et responsable de l'application de tous les règlements municipaux, coordonnateur aux loisirs et adjoint en voirie : Patrick Duchaine.

2012-02-22 Demande de subvention pour un emploi étudiant 2012

Il est proposé par Rudy Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de présenter une demande de subvention à Service Canada pour un étudiant durant l'été 2012.

2012.2.23 Arpentage de la rue Nolette

Il est proposé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de retenir les services de Michel Benjamin, arpenteur, pour l'arpentage de 24 terrains sur la rue Nolette, pour un prix de plus ou moins 10 500 \$.

2012.2.24 Arpentage de la prise d'eau de la route 216 ouest

Il est proposé par Dominic Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de retenir les services de Michel Benjamin, arpenteur, pour l'arpentage de la prise d'eau sur le terrain de M. Michel Larrivée.

2012.2.25 Renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge pour l'année 2012

Il est proposé par Rémi Beaugrand et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de renouveler l'entente avec la Croix-Rouge pour l'année 2012 à un coût annuel de 150 \$ et d'en autoriser le paiement.

2012.2.26 Mandat à Métivier Urbaniste-Conseil – Modifications au zonage

Il est proposé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de mandater la firme Métivier Urbaniste-Conseil pour préparer les modifications à être effectuées aux règlements de zonage.

2012.2.27 Don du photocopieur usagé Minolta

Il est proposé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de faire don du photocopieur usagé Minolta à la Maison des Jeunes et de l'imprimante couleur usagée à la Bibliothèque.

2012.2.28 **Entente avec la Fourrière-refuge Les Marousson**

Il est proposé par Benoit Couture et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de signer une entente avec la Fourrière-refuge Les Marousson, d'autoriser le maire et la directrice générale à signer ladite entente et d'autoriser le paiement de 83.20 \$ pour l'année 2012.

Le maire lève l'assemblée à 20 :50 h.

François Marcotte, maire

Aline Lemieux, directrice générale
et secrétaire-trésorière